

CONSEIL GENERAL DE L'EURE

Session du 9 décembre 2010

Débat sur le projet du Grand Paris (M. LARMANOU)

Chers Collègues,

Vous avez souhaité, Monsieur le Président, nous présenter des propositions que le Département pourrait suggérer au Gouvernement dans le cadre du vif débat amorcé depuis deux ans déjà et même avant si on y inclut toute la réflexion sur le SDRIF à laquelle j'ai participé lors d'une rencontre qui s'est tenue à Villejuif sous la présidence de la Région Ile de France.

Nous savons que ce débat sur le Grand Paris oppose vivement la Majorité du Conseil Régional d'Ile de France et l'Etat dont on sait qu'il veut phagociter les objectifs adoptés par les élus de gauche dans le SDRIF.

Certes l'Etat est dans son rôle quand il se propose de participer au développement de la Région Ile de France. La préservation de la cohésion sociale impose en effet que la question de la métropole parisienne ne soit pas qu'une question régionale. Il s'agit aussi d'une grande question nationale, a fortiori une question intéressant la Région Haute-Normandie avec son axe Seine et le Port du Havre mais aussi le Département périphérique de l'Eure.

Quels objectifs doivent selon vous servir l'aménagement du Grand Paris ?

S'agit-il de répondre aux besoins des douze millions de franciliens et des populations périphériques haut-normandes et euroises en s'attaquant réellement aux inégalités territoriales qui fracturent l'Ile de France et sa périphérie depuis des décennies.

Ou bien s'agit-il de pousser la ville capitale et ses périphéries dans la concurrence internationale entre les grandes métropoles, vitrine des milieux d'affaires, place forte de la finance internationale en renforçant son attractivité financière afin de mieux servir les milieux d'affaires ?

Le projet de loi sur le Grand Paris est, à ce sujet, explicite : le réseau de transports du Grand Paris « a pour fonction de relier le cœur de l'agglomération parisienne et les principaux pôles urbains scientifiques ou technologiques, économiques, culturels ainsi que les aéroports internationaux et les gares TGV avec une déclinaison possible vers les métropoles futures de Rouen et Port 2000 au Havre, port du Grand Paris à vocation européenne ».

L'objectif annoncé est de faire de la Défense une « financial Valley » en organisant une concentration encore plus grande des grands groupes bancaires, de la finance et des assurances afin que la Défense devienne une place financière équivalente, voire meilleure que la City de Londres.

Et au plus haut niveau de l'Etat est annoncée la volonté de relier la Défense à Bruxelles et Londres, via Roissy.

Quelle place dans ces conditions pour le développement du Département de l'Eure, dans le cadre de ces objectifs définis par l'Etat ?

Même si on procède à un semblant de concertation les territoires de l'Eure deviendront des territoires d'ortoirs avec des conditions de transports toujours plus précaires, des populations de plus en plus fragilisées et surendettées comme c'est déjà le cas, des services publics, notamment de santé de plus en plus dégradés voire démantelés. C'est le risque majeur.

Nous sommes d'accord pour nous associer aux propositions contenues dans notre projet de contribution au développement du Grand Paris. Enjeux importants : devenir les d'ortoirs de l'Ile de France, ou rendre positive l'attractivité de notre territoire avec un développement économique et démographique équilibré.

Grave débat ? Je crains que ce soit la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Une fois encore, comme tous les plans d'aménagement du territoire mis en œuvre par la Datar, au cours des décennies passées, la priorité du développement sera donnée à l'axe Seine avec le risque de métropolisation du Grand Rouen qui accélérera les inégalités territoriales.

Que deviendront les vastes plateaux du Sud, du Nord, de l'Ouest ? Des déserts économiques, des villes et villages d'ortoirs : le risque est immense de voir s'accroître la désertification économique. Je constate que l'on évoque sur ces territoires convoités par les spéculations immobilières, la valorisation, la qualité environnementale et patrimoniale de ces régions périphériques vouées à une agriculture de plus en plus en difficulté.

Hélas, l'expérience nous montre que les meilleures intentions exposées dans ces rapports restent souvent lettre morte.

Il faudra donc une forte mobilisation des élus et citoyens pour imposer un aménagement du territoire plus équilibré, irrigué par des réseaux de transports enfin rénovés et modernisés, afin de faciliter la mobilité des citoyens franciliens et des franges franciliennes où, nous nous situons mais aussi l'implantation d'activités industrielles et de service.

Faut-il rappeler que les orientations qui président à l'élaboration du Grand Paris tendent vers la concentration des richesses et des emplois sur des pôles privilégiés.

Nous aurons donc à lutter contre une accentuation possible de la ségrégation économique et sociale qui frapperait notre territoire.

Nous devons exiger que les Collectivités Territoriales soient pleinement associées à tous les projets de développement de cette immense métropole qui risque de devenir la plus importante d'Europe.

Et pourquoi pas imposer une véritable consultation sur l'ensemble de ce projet -comme vous l'avez obtenu dans cette réunion du 17 janvier- avec toutes les assemblées locales concernées voire un référendum organisé avec la population.